

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 756 DU 21 FÉVRIER 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

«La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à ne pas être soumis à celle d'autrui ».

Jean-Jacques Rousseau

ANNÉE 2013

ANNÉE SÉNÉGAL

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L' ONU

DEMANDE

UNE ACCÉLÉRATION DE LA DÉCOLONISATION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

IL EST SCANDALEUX QUE LA FRANCE FINANCE SON INTERVENTION MILITAIRE COLONIALE AU MALI EN EMPRUNTANT SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX.

Selon Jean-Yves le Drian, ministre français de la défense, l'opération « Serval », qui est le nom de code de la guerre au Mali, aurait coûté à ce jour un peu plus de 70 million d'euros en un peu moins d'un mois de guerre.

Les contribuables guadeloupéens se doivent d'être attentifs à ces opérations extérieures car chaque avion qui décolle, chaque bombe larguée, chaque soldat engagé et tous les mouvements de l'armée française sont autant de dépenses publiques qui seront payés avec l'argent des contribuables français.

Alors en donnant le chiffre de 70 millions d'euros, Jean-Yves le Drian se veut rassurant. Et Laurent Fabius reconnaît qu'il s'agit déjà d'un gros « d'un gros effort pour la France, bien sûr. » Certaines données sur ces coûts sont disponibles et méritent d'être diffusées :

Les soldes. Ce sont 4.000 soldats français qui sont maintenant sur le terrain. Ils doivent être payés, c'est normal. Les primes des soldats en guerre doublent : elles se monteraient à ce jour à un total de 5 millions d'euros.

L'acheminement des hommes et du matériel. Le ministère de la défense déclare que « nous avons transporté 10 000 tonnes d'équipement les quinze premiers jours, c'est plus qu'en un an

lors du retrait d'Afghanistan». Cela a coûté, selon les sources officielles, 50 millions d'euros.

Le coût des vols des hélicoptères et avions de guerre. Un hélicoptère Gazelle coûte 1.600 euros l'heure, un Mirage 2000-D revient à environ 7.500 euros l'heure, un hélicoptère de combat Tigre 11.000 euros l'heure et un Rafale 14.000 euros l'heure.

Le Sénat, dans un rapport rédigé sur le coût des opérations extérieures, avaient chiffrés que l'engagement français en Afghanistan avait coûté 518,3 millions d'euros en 2011 et 429,9 millions en 2012. Rappelons-nous aussi que les bombardements menés en 2011 en Libye avaient coûté 300 millions d'euros. Il est donc clair qu'en 2011, le budget des opérations extérieures avait été dépassé puisqu'il était de 600 millions et que ces deux« opex» ont coûté à elles seules plus de 800 millions d'euros. Et c'est sans compter le stationnement des militaires français à travers le monde et surtout en Afrique.

La France n'ayant pas les moyens financiers suffisants , l'opération militaire au Mali sera donc financé par des emprunts dont les taux d'intérêts sont actuellement négatifs . Ainsi , une part de l'épargne mondiale sert à tuer des humains et à détruire des infrastructures qui ont coûté un certain prix lors de leur constitution . L' Occident qui vit aux crochets des autres utilise donc l'infrastructure financière qu'il a construit pour servir sa politique de puissance et de domination . Alors que des pays moins huppés se voient refuser des crédits pour répondre aux besoins réels des humains , de l'épargne est offert aux plus développés pour appauvrir . Ce sont autant de raisons qui militent pour construire une société mondiale qui soit au service des plus humbles .Et qu'on ne vienne nous dire que la lutte contre le terrorisme nécessite cet effort . Les musulmans n'ont pas le même point de vue que les occidentaux et ils sont haïs par ces derniers parce que ils ne veulent plus de la domination occidentale.

DÈS 7 MOIS LES BÉBÉS PEUVENT DIFFÉRENCIER DEUX LANGUES

Les jeunes enfants qui vivent dans un environnement bilingue peuvent distinguer les deux langues avant même de savoir parler, selon une étude franco-canadienne. Les chercheuses Janet Werker, de l'Université de la Colombie-Britannique, et Judit Gervain, de l'Université Paris Descartes ont découvert que les bambins pouvaient faire la différence entre deux langues dès l'âge de sept mois. Les deux chercheuses ont voulu étudier comment la grammaire était acquise indépendamment du vocabulaire dans un contexte où les enfants apprennent deux langues en même temps. Leur étude démontre que ces enfants utilisent la prosodie, c'est-à-dire l'intensité, la durée, l'accent et l'intonation des sons pour distinguer deux langues. Les chercheuses ont utilisé deux langues grammaticalement opposées pour leurs travaux, notamment l'anglais et le japonais. « L'anglais comme le français, c'est une langue où le complément d'objet suit le verbe tandis qu'en japonais, en coréen, en hindi, etc. le complément d'objet précède le verbe. Par exemple, en japonais on dirait : une pomme manger », explique la chercheuse Judith Gervain. Puisqu'à sept mois, les enfants ne parlent pas, la méthode expérimentale était basée sur des réponses automatiques spontanées, à savoir le regard. Une phrase simple était diffusée dans une langue sur un panneau lumineux et les chercheuses ont mesuré le temps d'attention des tout-petits. « En moyenne, le bébé fait plus attention à un type de son qu'à un autre, ça veut dire qu'il fait la différence entre les deux », ajoute Judith Gervain. Cette tendance est aussi perceptible entre d'autres langues, l'anglais et le français, par exemple, mais est beaucoup moins prononcée. L'étude conclut que les détails distinctifs d'une langue sont facilement audibles pour les très jeunes enfants. Elle apporte ainsi une autre explication au fait que plus les enfants sont jeunes, plus il est facile pour eux d'apprendre une nouvelle langue.

LE COÛT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT AU TITRE DES INVESTISSEMENTS DANS LES COLONIES

A la demande du député Marc Le Fur, le gouvernement fait le point sur les niches fiscales dans les colonies et leur coût pour les finances publiques. Au titre la quatrième émission des revenus de l'année 2011, pour les 1 000 foyers fiscaux présentant les montants les plus élevés de réductions outre-mer, prévues aux articles 199 undecies A, 199 undecies B et 199 undecies C du code général des impôts, le montant moyen de l'impôt avant imputation de l'ensemble des réductions d'impôt est de 340 600 €. Pour

ces contribuables, le montant moyen de l'ensemble des réductions d'impôt outre-mer imputé s'élève à 158 500 €, avec un montant moyen de réduction d'impôt relative aux investissements dans le logement social, prévue à l'article 199 undecies C du code précité, de 67 300 €. Pour les 100 foyers présentant les montants les plus élevés de réduction outre-mer, le montant moyen de l'impôt avant imputation de l'ensemble des réductions d'impôt est de 906 600 €. Pour ces contribuables, le montant moyen de l'ensemble des réductions d'impôt outre-mer imputé s'élève à 437 500 €, avec un montant moyen imputé de réduction d'impôt prévue à l'article 199 undecies C du code précité de 78 900 €.

LE JOUR DE CARENCE DES FONCTIONNAIRES SERA SUPPRIMÉ EN 2014

La ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, confirme dans le journal Les Échos ce matin que le gouvernement va supprimer le jour de carence institué l'an dernier pour les fonctionnaires. Le précédent gouvernement avait institué ce dispositif qui empêchait les fonctionnaires d'être payés le premier jour de leur arrêt maladie – afin de rapprocher leurs conditions de celles du privé où ce délai de carence est de trois jours. Il est à noter toutefois que dans le secteur privé, les employeurs ont la possibilité de rémunérer les salariés pendant le délai de carence, pour compenser leur perte de salaire. Jugeant ce dispositif « injuste, inutile, inefficace et humiliant », la ministre a donc promis son abrogation dans la prochaine loi de finances. « Ses effets sur l'absentéisme n'ont pas été démontrés », plaide-t-elle : il a par exemple été « sans effet » sur l'absentéisme dans les collectivités, qui est resté « stable ». Marylise Lebranchu fait également valoir qu'en cas de maintien du délai de carence, « les employeurs publics seront poussés à faire appel à des mutuelles ou des assurances pour compenser, comme commencent à le faire les grandes collectivités. » L'abrogation du jour de carence permet donc à ses yeux d'éviter que se créent « des différences de traitement injustifiées entre agents ». Marylise Lebranchu ne veut cependant « pas nier » le problème des « arrêts abusifs », et annonce parallèlement toute une série de mesures pour lutter contre d'éventuels abus. Notamment, « un renforcement du contrôle des arrêts maladie dans la fonction publique, qui seront désormais contrôlés dans les mêmes conditions que ceux des salariés du privé ». Par ailleurs, annonce la ministre dans un communiqué publié hier soir, « l'obligation de transmission dans un délai de 48 heures des certificats médicaux ouvrant droit aux congés maladie sera strictement contrôlée et renforcée ». Dernière mesure : « Une disposition législative sera proposée afin qu'une retenue sur salaire soit effectuée lorsque l'arrêt

maladie n'est pas justifié dans ce délai. » La même décision doit être prise pour les salariés du secteur privé .

COMMUNICATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

GOOGLE LANCE SON PREMIER ORDINATEUR PORTABLE HAUT DE GAMME

Après le mobile, le géant de l'internet Google a ouvert jeudi un nouveau front contre Apple en lançant son premier ordinateur portable haut de gamme, le Chromebook Pixel, présenté comme un rival pour le MacBook du groupe à la pomme. « Les gens abandonneront un MacBook Air pour cela », a assuré Sundar Pichai, vice-président de la division « Chrome » de Google, en présentant le nouvel appareil à San Francisco. Le groupe internet a indiqué que ses premiers ordinateurs « Chromebook Pixel » commençaient à être commercialisés jeudi dans ses boutiques en ligne Google Play aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, pour respectivement 1.299 dollars et 1.049 livres et un envoi la semaine prochaine, et qu'ils seraient aussi disponibles « bientôt » sur le site du distributeur d'électronique américain Best Buy. Ces premiers appareils sont équipés d'une connection internet sans fil (Wifi). Une version compatible avec la téléphonie mobile de 4e génération LTE sera également lancée en avril aux Etats-Unis pour 1.449 dollars. Le Chromebook Pixel mêle des technologies typiques des tablettes, notamment un écran tactile, et d'autres retrouvées sur les ordinateurs classiques. Google a vanté sa rapidité et la qualité de son écran, dont la résolution est, selon M. Pichai, la plus élevée offerte aujourd'hui par un ordinateur portable. L'ordinateur fonctionne avec une puce Intel, et pour que ses acheteurs puissent profiter de tous les avantages de l'informatique dématérialisée sur internet, Google leur offre un teraoctet (soit 1.000 gigaoctets) de stockage sur son service en ligne Google Drive. Il sera produit à Taïwan par des sociétés électroniques qui n'ont pas été identifiées, et Google a dit travailler avec une série de concepteurs d'applications pour mettre au point ses programmes. « C'est un produit qui a l'air très bien », a commenté Om Malik, du site spécialisé dans les informations technologiques GigaOm. « Mais Google est confronté au problème de le vendre (...) et de mettre en place une base de développeurs pour un produit haut de gamme », ajoute-t-il. Google avait déjà depuis 2010 une gamme d'ordinateurs portables Chromebook, dont la fabrication a été confiée entre autres aux groupes taïwanais Acer, chinois Lenovo, sud-coréen Samsung ou américain Hewlett-Packard. Mais ces appareils se positionnaient plutôt sur l'entrée de gamme et rivalisaient avec des appareils fonctionnant avec Windows, le système d'exploitation de Microsoft. Google s'attaque cette fois frontalement à Apple, qui a

clairement positionné ses propres appareils sur le haut de gamme. Les deux groupes sont déjà à couteaux tirés dans le domaine des smartphones et des tablettes, où le système d'exploitation mobile Android de Google s'est imposé en peu de temps comme un acteur de poids. Google utilise Android pour ses propres téléphones et tablettes Nexus, mais le logiciel a aussi été adopté par toute une série d'autres marques. Environ 70% des smartphones vendus dans le monde au quatrième trimestre fonctionnaient ainsi sous Android, qui dépasse ainsi largement l'iPhone d'Apple (environ 22% du marché). Le marché des tablettes en revanche est toujours dominé par l'iPad, même si la concurrence des engins sous Android se renforce. Selon des informations de presse récentes, Google se préparerait aussi à ouvrir ses propres boutiques « en dur », pour mieux mettre en valeur et élargir le réseau de distribution de ses propres appareils.

LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU DEMANDE UNE ACCÉLÉRATION DE LA DÉCOLONISATION

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a affirmé jeudi que les risques posés par les changements issus de la décolonisation sont préférables à l'inertie et au statu quo qui prévalent dans les 16 territoires non autonomes inscrits sur la liste de l'ONU. « Plus que jamais, la communauté internationale est convaincue que le colonialisme n'a pas sa place dans le monde moderne », a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon, à l'ouverture de la session annuelle du « Comité des Vingt-Quatre », le surnom du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. « Cette session s'ouvre alors que nous entrons dans la troisième année de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et se tient dans un contexte de crise financière et de contraintes budgétaires », a rappelé M. Ban en demandant au Comité de se doter d'une démarche visant à produire des résultats. Le Secrétaire général a invité les parties concernées – le Comité des Vingt-Quatre, les

puissances administrantes et les territoires non autonomes – à travailler « au cas par cas » et à prendre des mesures concrètes en vue de parvenir à des résultats tangibles pour les 16 territoires non autonomes inscrits au processus de décolonisation de l'ONU. Ces territoires sont les suivants : le Sahara occidental, les Samoa américaines, Guam, la Nouvelle-Calédonie, les Îles Pitcairn, Tokelau, Anguilla, les Bermudes, les Îles Vierges britanniques, les Îles Caïmans, les Îles Malvinas (Falkland), Gibraltar, Montserrat, Sainte-Hélène, les Îles Turques-et-Caïques et les Îles Vierges américaines. « Le Comité spécial doit être à l'avant-garde dans la recherche de possibilités de changements et mettre en œuvre des politiques créatives pour faire avancer l'agenda de décolonisation », a insisté M. Ban. « Il faut également engager un nouveau type de dialogue pleinement inclusif sur la question de la décolonisation », a recommandé le Secrétaire général. « Les risques que peut causer un changement, bien que parfois effrayants, sont préférables à la stagnation et au statu quo », a-t-il ajouté. Cependant, le comité des 24 continue d'ignorer les cas de colonisation que des pays comme la France masque en prenant des mesures démagogiques qui visent à manipuler de petits peuples qui sont de surcroît jeunes comme la **GUADELOUPE NOTRE PAYS**.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

AU MOIS DE JANVIER L'INFLATION ANNUELLE A ÉTÉ DE 7,2% EN HAÏTI

L'indice des prix à la consommation a atteint 204,7 au cours du mois de janvier contre 204,1 le mois précédent, a constaté l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) dans sa dernière publication. Toutefois, souligne l'IHSI, le rythme d'augmentation des prix (en janvier) est légèrement moins prononcé qu'en décembre, puisque la variation mensuelle qui était de 0,4% est tombée à 0,3% et l'inflation annualisée est passée de 7,6% à 7,2%. La fonction "alimentation, boissons et tabac" doit sa hausse au renchérissement, entre autres, du maïs en grain (3,4%), du maïs moulu (1,0%), du poisson frais (0,6%), du hareng sel (2,6%), de l'avocat (1,9%), de la banane (0,6%), du giraumont (2,3%), de l'aubergine et du chou (2,7%), de l'orange (5,1%), de la chadèque (2,6%) et du citron (4,5%). Par contre, des produits tels que le riz, la farine de blé, les viandes en général, les oeufs, l'huile comestible, la tomate, la patate, la pomme de terre et le café en poudre ont plutôt évolué à la baisse. Du point de vue géographique, la région reste Ouest qui inclut les départements du Sud-Est et de l'Ouest non compris l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et la région Sud qui regroupe les départements du Sud de la Grand'Anse et des

Nippes ont été les plus fortement touchées par l'inflation en janvier avec un taux de 0,4%. La région Nord comprenant les départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest et la Région transversale qui contient les départements du Centre et de l'Artibonite ont connu un taux d'inflation commun de 0,3%. La région de l'aire métropolitaine composée des villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix-des-Bouquets est celle qui a connu le plus faible taux d'inflation en janvier, soit 0,2%.

L' ONU REJETTE LES DEMANDES D' INDEMNISATION DES VICTIMES DU CHOLÉRA

L'ONU a rejeté jeudi la demande d'indemnisation des victimes de l'épidémie de choléra qui sévit en Haïti depuis plus de deux ans, et attribuée par certains experts à des Casques bleus, avançant les "privilèges et immunités" dont elle bénéficie. L'épidémie de choléra s'est déclarée en octobre 2010. Elle a fait depuis plus de 7.700 morts et infecté plus de 620.000 personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Son origine a été attribuée par certains experts à des Casques bleus népalais déployés dans le pays. Cinq mille victimes du choléra --malades ou familles de personnes décédées de la maladie-- exigent des Nations unies des centaines de millions de dollars de compensations. Le groupe d'avocats qui les représente réclame 100.000 dollars pour chaque mort, et 50.000 dollars pour chaque personne infectée. Jeudi, l'ONU "a fait savoir aux représentants des demandeurs que cette demande n'était pas recevable au titre de la section 29 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations unies" de 1946, a annoncé le porte-parole de l'organisation, Martin Nesirky. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, "a téléphoné au président haïtien, Michel Martelly, pour l'informer de la décision prise et lui répéter que l'ONU est déterminée à éliminer le choléra en Haïti", a indiqué M. Nesirky. Réagissant à la décision onusienne, un des avocats des plaignants, Brian Concannon, a confirmé que le groupe avait l'intention de déposer plainte auprès d'une "juridiction nationale", en Haïti, à New York, ou "dans un tribunal en Europe", citant la Belgique et les Pays-Bas. "Il y a toute une jurisprudence qui affirme qu'immunité ne veut pas dire impunité", a-t-il plaidé. "Le fondement de notre plainte est que l'ONU a déversé ses égouts dans la principale rivière d'Haïti". Le conseil de sécurité qui ne manque jamais une occasion de couvrir des interventions coloniales dans le monde est par contre silencieuse dans cette affaire . Et certains vont parler d'état de droit .

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les Bourses asiatiques pointent en nette baisse ce jeudi matin, après des rumeurs de nouvelles mesures anti-spéculation immobilière en Chine et des signes de divisions au sein de la Fed américaine sur le devenir de sa politique monétaire... Dans le sillage du recul des indices américains hier soir (-0,7% pour le Dow Jones, -1,5% pour le Nasdaq), l'indice Nikkei a cédé ce matin 1,39% à la clôture, tandis que Hong Kong perd 1,7% en séance, le Shanghai Composite plonge de 2,8%, Taiwan abandonne 0,9% et Séoul recule de 0,5%. De son côté, Sydney chute de 2,3% sur fond de turbulences sur le marché des matières premières, tandis que Singapour cède 0,5% et Bombay (indice BSE Sensex) lâche 0,9%. Après avoir gagné 11% depuis la mi-novembre et atteint un point haut depuis 18 mois, l'indice MSCI Asie Pacifique a rejoint des niveaux de valorisation jugés élevés, et s'est montré plus volatil depuis quelques séances... Ce jeudi matin, les investisseurs s'inquiètent d'un possible coup d'arrêt à la politique monétaire très accommodante de la Réserve fédérale américaine qui inonde depuis trois ans les marchés de liquidités par ses rachats massifs d'obligations d'Etat et d'actifs adossés à des créances. Hier soir, les Minutes de la dernière réunion de la Fed ont ainsi révélé que les banquiers centraux étaient divisés sur les risques et sur l'opportunité de poursuivre cette politique d'assouplissement quantitatif. En Chine, les marchés ont réagi négativement à des propos de Pékin, qui ont demandé aux autorités locales de prendre des mesures "décisives" pour empêcher la spéculation immobilière

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé en baisse jeudi, nerveuse à l'idée d'une modification prématurée de la politique monétaire de la Fed, même si des indicateurs contrastés ont atténué la crainte d'un arrêt brutal de son concours financier: le Dow Jones a cédé 0,34% et le Nasdaq 1,04%. Selon les résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones Industrial Average a reculé de 46,92 points à 13.880,62 points et le Nasdaq, à dominante technologique, de 32,92 points à 3.131,49 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a abandonné 0,63% (-9,53 points) à 1.502,42 points. "Le marché a poursuivi son mouvement de recul entamé la veille" après la diffusion des minutes de la dernière réunion de la banque centrale américaine (Fed), "même si les courtiers ont fait preuve de davantage d'optimisme en fin de séance" avec une légère remontée des indices, a noté Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management. Les minutes de l'institution ont révélé que certains dirigeants de la Fed s'inquiétaient du cap actuel de sa politique monétaire, ce qui a été interprété comme un signe qu'elle pourrait diminuer plus tôt que prévu son soutien à la reprise économique du pays qui représente quelque 85 milliards de dollars par mois.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en net recul jeudi, des indicateurs économiques décevants publiés en Europe et aux Etats-Unis étant venus s'ajouter à la crainte d'une réduction des injections de liquidités de la Fed pour jeter un coup de froid sur les marchés. En Europe, la journée a été marquée par l'annonce d'un recul inattendu de l'indice PMI flash des services en février en zone euro et la poursuite de la baisse de l'activité manufacturière, suggérant une poursuite de la contraction du PIB au premier trimestre. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 2,29% à 3.624,80 points. Le Footsie britannique a perdu 1,62% et le Dax allemand a reculé de 1,88%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a abandonné 2,28%, plombé par les bancaires et les cycliques. L'indice automobile .SXAP a ainsi abandonné 2,5%, celui de la construction 2,15% et celui des banques .SX7P 2,48%, premiers touchés par la mauvaise conjoncture. BNP Paribas

CHANGE

L'euro, plombé par un regain d'inquiétude sur l'économie européenne, s'affichait en nette baisse jeudi face à un dollar revigoré après des commentaires de membres de la banque centrale américaine évoquant un arrêt plus tôt que prévu de ses mesures de soutien à la croissance. Vers 22H00 GMT, l'euro valait 1,3188 dollar contre 1,3283 dollar mercredi vers 22H00 GMT. La monnaie unique européenne est tombée vers 10H40 GMT à 1,3168 dollar, son niveau le plus faible depuis six semaines. L'euro baissait également face à la devise nippone à 122,81 yens - après être tombé vers 12H05 GMT à 122,26 yens, son plus bas niveau depuis trois semaines - contre 124,37 yens mercredi soir. Le dollar reculait lui aussi face à la monnaie japonaise à 93,11 yens contre 93,61 yens la veille. Le marché est assombri par "un état d'esprit négatif suite au communiqué de la Fed" diffusé mercredi qui "laisse entrevoir la possibilité d'une réduction des rachats d'actifs (de la banque centrale américaine) dans le courant de l'année", selon Charles St-Arnaud, de Nomura. Vers 22H00 GMT, la livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne à 86,47 pence pour un euro, comme face au dollar à 1,5250 dollar, après être tombée vers 05H30 GMT à 1,5132 dollar, son niveau le plus faible depuis fin juillet 2010. La devise helvétique gagnait du terrain face à l'euro à 1,2275 franc suisse pour un euro, mais baissait face au billet vert à 0,9308 franc suisse pour un dollar. La devise suisse a atteint jusqu'à 0,9333 franc pour un dollar, son niveau le plus faible depuis un mois.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole continuaient d'évoluer en forte baisse jeudi en cours d'échanges européens, dans un marché miné par un renforcement du dollar, des indicateurs économiques moroses en Europe comme aux Etats-Unis et un gonflement plus fort que prévu des stocks américains de brut. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, valait 114,03 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,57 dollar par rapport à la clôture de mercredi. Il est descendu jeudi à 113,32 dollars, son plus bas niveau depuis fin janvier. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour l'échéance d'avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 2,20 dollars à 93,02 dollars, après être tombé à 92,63 dollars, au plus

bas depuis début janvier. "La chute se poursuit, sur fond de regain des inquiétudes macroéconomiques" au niveau mondial, soulignait Addison Armstrong, analyste de Tradition Energy, se référant à la contraction plus forte qu'attendu de l'activité privée dans la zone euro en février, "qui a dominé les mauvaises nouvelles de la journée". Des indicateurs américains moroses, dont un rebond plus fort que prévu des inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis, n'ont rien fait pour remonter le moral des opérateurs.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

**DIFFUSER AUTOUR DE VOUS
LA NATION**



MANAGEMENT ET DROIT

L' ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Il appartient à l'employeur d'informer les organisations syndicales de la mise en place des élections professionnelles, de les inviter à négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir les listes de leurs candidats. L'application pratique de cette obligation légale n'est pas toujours aisée.

1. Obligation d'information du personnel

A titre préalable, il est rappelé que l'employeur doit informer le personnel par voie d'affichage, sur les lieux de travail, de l'organisation des élections et indiquer la date envisagée pour le premier tour de ces élections (article L. 2314-2 du Code du travail pour les délégués du personnel ; article L. 2324-3 pour le comité d'entreprise). La date envisagée pour le premier tour des élections doit se situer au plus tard le 45ème jour suivant celui de l'affichage, sous réserve qu'une périodicité différente n'ait pas été fixée par un accord de branche, un accord de groupe ou un accord d'entreprise. Enfin, l'élection des représentants du personnel au comité d'entreprise et celle des délégués du personnel doivent lieu à la même date, comme l'exige l'article L. 2324-3 susvisé.

2. Invitation des organisations syndicales

Il résulte des articles L 2314-3 (pour les délégués du personnel) et L 2324-4 du Code du travail (pour le comité d'entreprise) que l'employeur doit procéder à une double invitation des organisations syndicales.

2.1. Par lettre

L'employeur doit inviter, par écrit, les organisations syndicales

reconnues représentatives dans l'entreprise ou l'établissement, celles ayant constitué une section syndicale dans l'entreprise, ainsi que les syndicats affiliés à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel. Cette invitation doit intervenir au même moment que l'affichage à destination du personnel. Pour des raisons évidentes de sécurité juridique, l'employeur doit naturellement veiller à inviter les organisations syndicales par lettre recommandée avec avis de réception. Quant au contenu de la lettre, l'employeur doit expressément mentionner : la date envisagée pour le premier tour des élections ; le nombre de représentants du personnel à élire ; L'invitation à venir négocier le protocole d'accord préélectoral ; La date de la réunion de négociation ; L'invitation à établir la liste des candidats.

2.2. Par affichage

L'employeur doit également inviter les organisations syndicales qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise. En effet, la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 a ouvert le champ des organisations syndicales susceptibles de négocier le protocole d'accord préélectoral, afin qu'elles aient la possibilité de devenir représentatives à l'issue des élections. L'employeur doit procéder à une information par affichage car il n'est pas censé connaître les organisations syndicales répondant à ces critères, et ne peut donc pas leur écrire. Il appartient ensuite aux organisations syndicales estimant répondre aux critères ci-dessus de prendre leur responsabilité et de contacter l'employeur pour lui faire part de leur participation à la négociation du protocole d'accord préélectoral. Les mentions à afficher sont identiques à celles devant être envoyées par écrit (cf. § 2.1).

2.3. Délai

Le Code du travail ne prévoit pas le délai dans lequel les organisations syndicales doivent être informées des élections et invitées à la négociation préélectorale. Il appartient à l'employeur de procéder à leur information suffisamment à l'avance, afin qu'elles disposent d'un délai raisonnable avant la date prévue de la négociation. Par exception, en cas de renouvellement de l'institution des délégués du personnel ou du comité d'entreprise,

l'invitation de l'employeur doit être effectuée un mois avant l'expiration du mandat des délégués en exercice. Dans un tel cas, le premier tour des élections doit quant à lui avoir lieu dans la quinzaine précédant l'expiration de ce mandat (articles L 2314-3 et L 2324-4 susvisés).

3. Sanctions

L'employeur doit être particulièrement vigilant en matière d'élections professionnelles, tant concernant les syndicats à inviter que le délai d'invitation. En effet, à défaut d'inviter un syndicat, celui-ci est fondé à solliciter la nullité des élections (Cass. soc. 24 octobre 2012, n° 11-60.199). De même, la Cour de cassation considère que le fait qu'un syndicat n'ait pas été convoqué en temps utile à la réunion de négociation du protocole d'accord préélectoral entraîne l'annulation des élections (Cass. soc. 10 mai 2012, n° 11-20.459). Rappelons enfin qu'en cas de litige sur le point le savoir si une organisation syndicale peut ou non participer à la négociation préélectorale, l'employeur a l'obligation de saisir le tribunal d'instance. En effet, il est de jurisprudence constante que l'employeur ne peut se faire juge de la représentativité des syndicats.

**DIFFUSER AUTOUR DE VOUS
LA NATION**



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

DIFFUSER AUTOUR DE VOUS LA NATION

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE